

DEPARTEMENT DU TARN

COMMUNE DE TRÉBAS-LES-BAINS

81340

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux Juin, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie de Trébas-les-Bains, sous la présidence de Mme Christine FARSSAC Maire de Trébas-les-Bains.

Étaient présents : Mme Christine FARSSAC, M. Joël IMBERT, Mme Ghislaine RUGEN, Mme Patricia BOUSQUET, M. Michel CASTANHEIRA, M. Albert FABRE, M. Benjamin MARIETTA, M. Rémy MARTY, M. Gérard PAULHE.

Étaient absents : M. Charly ESPITALIER

Secrétaire de séance : M. Benjamin MARIETTA

<u>Date de la convocation :</u>	15/06/2022	<u>Nombre d'élus :</u>	10	<u>Présents :</u>	9
<u>Date d'affichage :</u>	15/06/2022	<u>En exercice :</u>	10	<u>Votants :</u>	9

Ordre du jour :

- **Vote des délibérations d'affectation du résultat.**

Madame le Maire expose au conseil les délibérations d'affectation des résultats concernant les budgets assainissement et principal de la commune.

Le conseil vote Pour à l'unanimité.

- **Vote des budgets supplémentaires : Principal, Assainissement.**

Madame le Maire présente au conseil les différentes modifications apportées au budget.

Tous les détails sont en annexes.

Le conseil vote Pour à l'unanimité.

- **Validation du compte de gestion du budget assainissement**

Madame le Maire expose au conseil les concordances entre le compte de résultat et le CA du budget assainissement.

Le conseil vote Pour à l'unanimité .

- **Tirage au sort du Jury criminel**

Le conseil municipal a procédé au tirage au sort du jury criminel. La personne désignée est choisie au hasard sur les listes électorales .

Pour 2022-2023 c'est Mr Jean-Marie PYRONNET qui a été désigné.

- **Questions diverses**

1. Le marquage au sol du passage piéton ainsi que du cheminement devant le restaurant La Source déjà évoqué en conseil municipal, doit être fait au plus vite.
2. Afin de sécuriser le tour des barbecues , une dalle de béton sera mise en place tout le tour.
3. Stationnement sur la Place du Tailleur : des résidents se plaignent de l'encombrement de cette place. Des marquages au sol seront mis en place.
4. Détermination de la date du prochain conseil au 12 juillet 2022..

Fin de la séance à 22 :07